

Siège Social : 47T rue d'Orsel 75018 Paris  
SIRET : 508 779 097 000 49 / N° Déclaration : 73 31 06 188 31  
Code NAF : 9001Z

## FORMATION 2024-2025

### **Thématique Générale : Manager un projet artistique et culturel**

### **Nom du Module : Piloter son projet artistique et culturel**

### **Module complémentaire 17h**

---

#### **Publics :**

Directeurs artistiques, organismes de formation, administrateurs, chefs de projets de compagnie, de festivals et de lieux culturels, artistes. Élus de collectivités locales.

#### **Prérequis**

Être en mesure d'exprimer un projet culturel, de le verbaliser et d'en écrire les grands principes  
Maîtriser les éléments de bureautique standard

#### **Formatrice**

**Laurence Larrouy** : Formatrice et directrice de production, spécialisée dans le développement de projets culturels et artistiques. Coordinatrice de projets culturels autour des musiques (classique, baroque, contemporaine ou populaire), des arts visuels, de la littérature et de l'audiovisuel. Activité dans la région Occitanie, au sein d'Aventurine & Cies, bureau d'accompagnement spécialisé dans le champ des coopérations culturelles et du développement de projet.

**Lieux** : Formation « sur mesure » dans les locaux des structures ou des compagnies.

**Calendrier** : défini avec les stagiaires

**Tarif** : 60€/h la journée

**Horaire/ journée** : 10h-13h / 14h-18h

#### **Objectifs opérationnels de la formation :**

A l'issue de la formation les participants pourront :

- Formuler son projet / genèse, état des lieux, projection
- Formuler des objectifs stratégiques singuliers
- Structurer sa communication
- Construire un plan de financement réalisable
- Construire un planning prévisionnel sur 3 ans

#### **Méthodes de formation :**

- Formation construite autour des projets des stagiaires
- Échanges de pratiques professionnelles pour formuler son projet
- Travaux en atelier pour définir les objectifs stratégiques
- Construction de retroplanning
- Carte des compétences au sein de la structure
- Définition d'outils de pilotages de structures culturelles (comité de pilotage, séminaires de travail, outils d'intermédiation)

## **Documentation :**

- Bibliographie et webographie

## **Programme sur 5 jours**

- Présenter les bases de son projet initial
- Objectifs stratégiques, objectifs spécifiques
- Stratégies de communication
- Financements et budgétisation
- Retroplanning sur 3 ans

## **Modalités d'évaluation :**

Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires ou grilles d'évaluations ou travaux pratiques ou tests de contrôle de connaissances.

## **Accessibilité des personnes en situation de handicap :**

L'accueil des publics en situation de handicap et les éventuelles adaptations en organisme de formation sont évalués et mises en place avec l'aide d'un référent handicap.

Référent Handicap : Caroline Berthod / [caroline@aventurine-et-compagnies.com](mailto:caroline@aventurine-et-compagnies.com)